

Produit

La bande ORALITE® GP 340 Shadow series, résistante aux conditions climatiques extrêmes et aux solvants, est conçue pour être soit cousue soit soudée haute fréquence sur le vêtement haute visibilité. Le coefficient de rétro réflexion de cette bande dépasse les plus hautes exigences de la norme EN ISO 20471:2013 et un laboratoire d'analyses agréé l'a certifiée conforme. De plus, la bande jaune fluorescente est certifiée conforme à la norme EN ISO 20471:2013 à caractéristiques combinées.

Composition

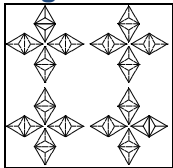
La bande ORALITE® GP 340 Shadow series se compose de microprismes rétro réfléchissants entièrement encapsulés dans un film polymère souple, lisse, robuste et résistant aux intempéries et aux U.V. La matière réfléchissante est soudée à un film polymère traité pour résister aux U.V afin de protéger la surface des prismes des salissures et de l'humidité.

Homologation du produit

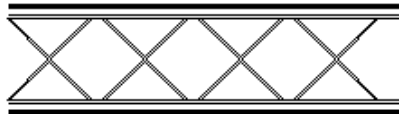
EN ISO 20471:2013

Les tests d'homologation pour les vêtements en vue de l'obtention du marquage CE sont disponibles sur simple demande.

Logo du film



Aspect visual de la bande



Couleur

Les couleurs disponibles pour le film rétro réfléchissant sont le blanc, l'orange et le jaune fluorescent. La bande ORALITE® GP 340 Shadow series peut être personnalisée en imprimant un logo discret en dessous du film rétro réfléchissant supérieur. Il est recommandé d'utiliser un support blanc (ou d'une couleur claire) afin d'obtenir un effet optimal.

La bande ORALITE® GP 340 Shadow series répond aux exigences de couleur du tableau 1 lorsque les mesures sont prises conformément à la publication n° 15.2 de la CIE. Les quatre paires de coordonnées chromatiques déterminent la couleur satisfaisante lorsque celle-ci est mesurée avec le facteur de luminance D_{65} grâce à un spectrocolorimètre.

Rétro réflexion

La bande ORALITE® GP 340 Shadow series répond aux exigences minimales de rétro réflexion de la norme EN ISO 20471:2013, d'après les tests réalisés conformément aux procédures énoncées par la norme EN ISO 20471 :2013. Les coefficients de rétro réflexion de la bande ORALITE® GP 340 Shadow series (R' ou R_A , cd/lux/m²) sont fournis dans le tableau 1 et le tableau 2.

Conditions d'entretien

La bande ORALITE® GP 340 Shadow series lavée conformément à la norme EN ISO 20471:2033, section 7.4.5.1 supporte un minimum de 75 lavages à 60° C lorsqu'elle est combinée à différents types de support.



Instructions d'application

Veuillez contacter ORAFOL et consulter la fiche Instructions d'application pour obtenir des informations complètes.

Conservation

Stockez la bande ORALITE® GP 340 Shadow series dans un endroit frais et sec et utilisez-la au cours de l'année de sa réception.

Tableau 1 – Coefficient de rétro réflexion, blanc / jaune fluorescent

Angle d'observation	Angle d'entrée ($\beta_1, \beta_2=0$)			
	5°	20°	30°	40°
0,20°	580	450	300	200
0,33°	370	300	200	150
1,00°	100	90	50	40
1,50°	25	20	18	14

*Le coefficient de rétro réflexion (R' ou R_A) s'exprime en cd/lux/m²

Tableau 2 – Coefficient de rétro réflexion, orange

Angle d'observation	Angle d'entrée ($\beta_1, \beta_2=0$)			
	5°	20°	30°	40°
0,20°	400	315	210	140
0,33°	280	240	180	100
1,00°	70	60	35	25
1,50°	16	14	12	8

*Le coefficient de rétro réflexion (R' ou R_A) s'exprime en cd/lux/m²

Tableau 3 - Couleur

Couleur	Coordonnées chromatiques*							
	1		2		3		4	
	x	y	x	y	x	y	x	y
15 Blanc	0,303	0,300	0,368	0,366	0,340	0,393	0,274	0,329
20 Jaune fluorescent	0,387	0,610	0,356	0,494	0,398	0,452	0,460	0,540
07 Orange	0,558	0,352	0,636	0,364	0,570	0,429	0,506	0,404

*Les quatre paires de coordonnées chromatiques déterminent la conformité selon le diagramme de la CIE

NOTE IMPORTANTE

Tous les produits ORALITE® sont soumis à un contrôle qualité précis pendant tout le procédé de fabrication et d'emballage et sont garantis aptes à la vente et sans défaut de fabrication. Toute information publiée concernant les produits ORALITE® est basée sur la recherche que la Société considère comme fiable. Pourtant, ces informations ne constituent pas des garanties en tant que telles. Étant donné la variété des applications et utilisations des produits ORALITE® et le développement continu de nouvelles applications, l'acheteur doit vérifier l'adaptabilité et la performance du produit acquis selon son utilisation finale et ce dernier doit anticiper et assumer les risques selon l'utilisation. Chaque certification ou cahier des charges peut changer sans avis préalable.

ORALITE® est une marque déposée de ORAFOL Europe GmbH.